

çant dans les colonies anglaises elles-mêmes. Il était évident qu'elles se préparaient à jeter le masque de la loyauté. L'Angleterre vit tout de suite qu'il était urgent de se rapprocher des Canadiens, particulièrement du clergé catholique et des seigneurs qui dirigeaient la population. En 1774, par l'Acte de Québec, elle leur accorda à peu près tout ce qu'ils désiraient. Les lois françaises et les droits du clergé, même la dîme et la tenure seigneuriale leur étaient rendus, pendant que les autorités refusaient le droit à la dîme à l'Eglise d'Angleterre, qui la demandait comme une nécessité. Un nouveau serment d'allégeance exigeait de la part des catholiques seulement (les autres sujets restant soumis à l'ancien serment) fidélité au roi pure et simple, sans toucher à la religion. Aussi, lorsque l'étendard de la révolte fut levé par les fils d'Albion de la Nouvelle-Angleterre soutenus par la France, les Canadiens-français n'hésitèrent pas à défendre le drapeau britannique sur les champs de bataille. Ce sont eux qui ont gardé le Canada à la Grande-Bretagne. En récompense de leur loyauté, le parlement impérial accordait la constitution de 1791, qui sépara le Haut du Bas-Canada et dans une grande mesure compléta l'œuvre de l'autonomie des Canadiens, malheureusement sans accorder encore le gouvernement responsable. Au Conseil exécutif, les Canadiens comptaient quatre des leurs sur huit; au Conseil législatif, sept sur quinze, inégalité qui causa tous les troubles et les conflits qui amenèrent l'insurrection de 1837-38, et finalement la concession des libertés politiques dont nous jouissons. A l'Assemblée législative, il y avait trente-cinq Canadiens sur cinquante membres. Ils réussirent, malgré l'opposition du parti anglais, à élire l'orateur, Jean-Antoine Panet, et à faire adopter la langue française comme langue officielle. Ils avaient triomphé presque sur toute la ligne. L'autorité des Suisses se trouvait frappée à mort et leur puissance devenait une chose du passé. A cette époque, l'Angleterre redoutait si peu l'influence française et catholique qu'elle encourageait l'immigration au Canada d'un bon nombre de prêtres et de royalistes chassés de la France par la Révolution.

* *
*

Les Suisses ont d'ailleurs laissé de bien tristes souvenirs que la population pouvait difficilement oublier. Un incident de la guerre de 1812 nous permettra d'en juger.

A l'automne de 1813 les Suisses étaient de nouveau tout puissants, dans la milice bas-canadienne. Le commandant en chef des forces était le gouverneur-général, sir Georges Prévost. A ses côtés étaient le général de Meuron et le général Louis de Watteville, tous deux également suisses, arrivés durant l'été à la tête de quelques régiments composés en grande partie de Suisses, Allemands, et Français, catholiques et protestants, dont un bon nombre, entr'autres D'Odet d'Orsonnens et de Montech, restèrent au pays, après avoir été licenciés. D'après M. Sulte, qui